

## Retraite taux plein et taux plein automatique?

Par Samdelta

Bonjour.

J'ai 62 ans (novembre 1960). Sur mon relevé de carrière, j'ai 170 trimestres retenus. Normalement, en fonction de mon année de naissance, il faut 167 trimestres.Donc, c'est bon, non?

Mais sur ces 170 trimestres retenus, il y a 127 trimestres cotisés. Et lorsque je fais la simulation, ils me disent que j'ai le taux plein automatique à 67 ans !!!

Je ne comprends rien. Mais ce que je vois, c'est que j'ai une différence de pension brute de 600 ? par mois si je pars maintenant avec tous mes trimestres, et si je pars dans encore 5 ans de travail pour leur taux plein automatique!

Pouvez-vous m'expliquer? Surtout que ma boîte est en redressement judiciaire. Il se passe quoi si je suis licencié? J'ai le chomage, ou on me met d'office à la retraite?

Merci de m'expliquer.